

[Home](#) > Ingénieur Chargé du Programme routier – P2/P3.....



Events



News

Bulletin

Email

SUBSCRIBE

Ingénieur Chargé du Programme routier – P2/P3

| | |
|----------------------------|--|
| INTITULÉ DU POSTE : | Ingénieur Chargé du Programme routier – P2/P3 |
| INSTITUTION | Commission de la CEDEAO |
| GRADE | P2/P3 |
| SALAIRE ANNUEL | (UC 42,916.53 USD 67,713.70) / (UA 49,106.81 USD 77480.72) |
| STATUT | Permanent |
| AGENCE | |
| LIEU DE TRAVAIL | Abuja / Nigeria |
| DÉPARTEMENT | Infrastructures |
| DIRECTION | Transport |

| | |
|-----------------------------------|---|
| DIVISION | Routes et Chemins de Fer |
| SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE | Chef de Programme principal (CPP) de développement des infrastructures routières |
| SUBORDONNÉS | Assistant de Programme |

Les candidatures doivent être transmises à l'adresse mail
suivante : b1POHighwayP@ecowas.int



APERÇU DES TÂCHES

Sous la supervision du Chef de Programme principal (CPP) de développement des infrastructures routières, l'ingénieur chargé de Programme routier fournira une expertise technique et appuiera la mise en œuvre des projets d'aménagement des routes, l'élaboration des politiques et des stratégies de développement du réseau routier régional. L'Ingénieur chargé de Programme coordonnera également les activités en collaboration avec les ministères et les agences d'aménagement des routes des États membres, ainsi qu'avec les partenaires au développement, afin de mettre en œuvre des projets et des services de routes transfrontalières pour contribuer à la réalisation du programme d'intégration régionale de la CEDEAO.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- Soutenir le développement de programmes et de plans à court, moyen et long termes pour la construction, la réhabilitation et l'entretien des infrastructures routières dans l'espace CEDEAO;
- Coordonner et suivre la mise en œuvre du programme de développement de corridors routiers communautaires dans l'espace CEDEAO;
- Promouvoir l'harmonisation des politiques routières, des normes de conception, des procédures et des pratiques dans les États membres de la CEDEAO ;
- Aider à élaborer les termes de référence des études sur les infrastructures routières et coordonner l'exécution des travaux ;
- Analyser et surveiller les politiques, les normes de conception, les procédures et les pratiques actuellement utilisées pour la

conception des routes dans les États membres de la CEDEAO;

- S'assurer que la conception des infrastructures de transport respecte les normes et autres règles approuvées en la matière ;
- Développer et suivre des programmes d'amélioration et d'intégration des réseaux routiers;
- Posséder une expérience dans le transport multimodal intégrant tous les modes de transport, y compris par la voie aérienne, les routes et le chemin de fer, l'aménagement routier, les opérations portuaires et frontalières, les systèmes de transit, les dépôts intérieurs de conteneurs, l'entreposage et les groupements logistiques;
- Assister la gestion des projets routiers dès la conception et lors des activités intervenant avant et après le marché.



QUALIFICATION ACADÉMIQUE ET EXPÉRIENCE

Niveau d'étude requis

- Etre titulaire d'une licence en génie civil, en travaux publics, en ingénierie routière ou dans toute autre discipline connexe.

Expérience

- Justifier de trois (3) années d'expérience dans la mise en œuvre de projets d'infrastructures routières dans un pays en développement;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre de projets d'infrastructures routières, les études et la supervision de travaux dans le secteur public ou privé;

· Attester d'une bonne connaissance et d'une compréhension des théories, des concepts et des approches relatives au suivi et à l'évaluation des projets ou programmes d'infrastructures routières;

- Justifier d'une expérience probante dans au moins deux des aspects clés suivants: la planification, la conception, la construction, le financement, la réglementation et l'entretien.

AGE LIMITE

- Etre âgé de moins de 50 ans. Cette disposition ne s'applique pas aux candidats internes.

PRINCIPALES COMPETENCES DE LA CEDEAO

- Faire preuve d'aptitude à exécuter des tâches, contacter des collègues et contribuer, le cas échéant, à la prise de décision requise pour l'exécution ponctuelle des tâches ;
- Veiller au respect scrupuleux de la hiérarchie;
- Savoir mener son propre travail, se fixer et suivre des objectifs avec un grand esprit d'initiative personnelle et de dévouement envers la CEDEAO;
- Pouvoir établir et faire respecter une bonne éthique de travail, la flexibilité et la persévérance nécessaires à l'exécution du travail, en plus de la capacité d'influencer positivement le travail d'équipe et la coopération;
- Disposer d'excellentes compétences interpersonnelles pour mener des échanges constructifs avec les différents acteurs, de sorte à établir avec eux des attentes et une compréhension mutuelles, tout en réduisant les incertitudes et les possibilités de conflits;
- Etre apte à prendre des décisions dans le respect des directives, des procédures et de la jurisprudence et savoir préserver la confidentialité et la discrétion à l'égard des acteurs;
- Faire preuve de bon jugement et de capacité de s'affirmer plutôt que de se montrer passif ou agressif lors ses interactions avec les clients.
- Posséder de très bonnes aptitudes en matière de relations interpersonnelles avec des acteurs de divers horizons, être ouvert à la diversité culturelle, notamment dans le contexte ouest-africain;
- Savoir tenir compte de la diversité en ce qui concerne la fourniture de services, la réponse aux demandes, la reconnaissance et la gestion des préjugés et stéréotypes de certains groupes et individus.



- Avoir une bonne compréhension de base du mandat et des fonctions de la CEDEAO ;
- Etre apte à expliquer les domaines fonctionnels de l'organisation, leurs rapports et leurs contributions à la réalisation de sa mission;
- Etre capable d'appliquer les normes de la CEDEAO en matière de courrier électronique, de présentation de rapports, de correspondances, etc., et de contribuer à la mise en œuvre des modifications associées, conformément aux instructions.
- Etre capable d'examiner attentivement et de vérifier l'exactitude des informations contenues dans les rapports d'activités fournis par la hiérarchie, les systèmes de gestion des informations ou d'autres personnes;
- Bien connaître les indicateurs de suivi du bureau qui s'appliquent à son propre travail et pouvoir fournir de brefs rapports ou des points d'information;
- Avoir la capacité de synthétiser les informations et/ou de produire des notes de synthèse concises pour aider les autres à prendre des décisions, à résoudre des problèmes et/ou à évaluer le travail.
- Avoir des compétences avérées en informatique, pouvoir notamment communiquer à l'aide d'outils technologiques, rédiger et formater des documents de manière appropriée pour la présentation, le Web, les propositions, les rapports et autres documents;
- Savoir écrire et parler couramment l'une des trois langues officielles de la CEDEAO (anglais, français et portugais). La connaissance d'une des deux autres langues constituerait un atout supplémentaire.
- Etre apte à organiser des informations et des supports pour les autres, résoudre des problèmes mineurs et vérifier leur exhaustivité et leur conformité aux normes et aux instructions;
- Connaître les techniques permettant de hiérarchiser les tâches dans un cadre de travail au rythme rapide, avec des interruptions fréquentes et des délais variables, ainsi qu'une adaptabilité/flexibilité pour répondre aux attentes professionnelles;
- Avoir un bon esprit d'initiative et savoir identifier ce qui doit être fait et agir de manière proactive.



Share on :



Créé et géré par le Centre Informatique Communautaire (CIC) en
collaboration avec la Direction de la Communication
Copyright © CEDEAO 2015